

Bulletin municipal

Édition août 2026

Sommaire

Mairie/Nouvelles du conseil.....	2 à 3
Informations municipales.....	3 à 6
Sécurité civile.....	6
Inspecteur en bâtiment.....	7
Calendrier des collectes.....	8



Bureau municipal (Hôtel de Ville)

168, route 112
Westbury, Québec, J0B 1R0
Tél. : 819 560-8450
Télécopieur : 819 560-8451

Horaire de l'Hôtel de Ville :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h	8h30 à 12h	Fermé au public	8h30 à 12h	Fermé
13h à 16h	13h à 16h		13h à 16h	

Pierre Reid, Maire	Mélanie Cyr, Conseillère #1	Rock Lamontagne, Conseiller #4
	Sylvain Hébert, Conseiller #2	Cédéric Ménard, Conseiller #5
	Claudia Gilbert, Conseillère #3	Michaël Nadeau, Conseiller #6

Directrice générale Annik Desrosiers Poste 4 direction@westbury.ca	Adjointe de direction Hélène Rancourt Poste 3 adjointe@westbury.ca	Adjointe de réception Colette Noël Poste 1 reception@westbury.ca	Inspecteur municipal Firme Urbatek Poste 2 municipalite@urbatek.ca
--	---	--	--

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Moisson HSF	Paniers de nourriture	819-451-2781
Moisson Cookshire	Paniers de nourriture	819-875-1431 (jeudi)
Centre d'action bénévole	Popote congelée (5\$ par repas)	819-560-8540
Cuisines Collectives HSF	Ateliers de cuisine et autonomie alimentaire	819-832-1176
Info Covid-19	Informations en lien avec la Covid-19	1-877-644-4545
Urgence psychosociale	Détresse, crise, violence, idées suicidaires et plus	819-821-4000 poste 0
Info-Santé et Info-Social (24/7)	Information médicale/ Soutien psychologique et social	811
Carrefour jeunesse-emploi	16 à 35 ans : peu importe le besoin	819-832-1513
Centre d'action bénévole	Personnes âgées et proches aidants	819-560-8540
La Passerelle	Femmes, femmes trans, personnes non-binaires et en questionnement	1-877-447-3423
Intro-Travail	Employabilité et orientation professionnelle	819-832-1750
Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674
La Méridienne	Violence conjugale	1-888-699-3050
Sûreté du Québec (Cookshire)	Police	819-875-3331
Tel-Jeunes	Jeunes (24/7)	1-800-263-2266
La Relève	Famille et parents (soutien et écoute)	819-875-5050

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS(SUITE)

Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674(lundi au jeudi)
Drogue : aide et références	Consommation de drogues et alcool	1-800-265-2626
Jeu : aide et référence	Jeu excessif	1-800-461-0140
Interligne	Diversité sexuelle et de genre	1-888-505-1010
Prévention du suicide	Idées suicidaires	1-866-277-3553
Ligne parents	Parents	1-800-361-5085
Secours amitié Estrie	Écoute téléphonique généraliste	819-564-2323
DPJ	Maltraitance des enfants(signalement)	1-800-463-1029
Ligne aide abus aînés	Personnes aînées victimes de maltraitance	1-888-489-2287
CALACS Agression Estrie	Victimes d'agressions sexuelles	1-877-563-0793
Services Québec	Informations générales et aide au revenu	819-832-2403
Centre local de développement	Soutien et informations pour entreprises	819-560-8500

Nouvelles du conseil

SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

Séances régulières restantes du conseil municipal 2026 :

10 août 2026	8 septembre 2026
5 octobre 2026	9 novembre 2026
7 décembre 2026	

Informations municipales

TAXES MUNICIPALES



Le troisième versement des taxes municipales sera exigible le 27 août 2026.

Vous pouvez effectuer votre paiement en ligne via le site de votre institution bancaire, par la poste (chèque) ou en personne (chèque, argent comptant ou carte de débit). Une boîte sécurisée située à gauche de la porte d'entrée est disponible pour le dépôt des chèques en dehors des heures d'ouverture.

Tout solde impayé est assujéti à un taux d'intérêt annuel de 12 %.

Nous vous remercions de respecter les dates d'échéance afin d'éviter des frais additionnels.

MISE À JOUR DES COORDONÉES

Il nous manque actuellement plusieurs numéros de téléphone dans nos dossiers. Afin de faciliter les communications municipales et afin de pouvoir vous rejoindre rapidement lorsque nécessaire, nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal pour nous transmettre ou mettre à jour votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse courriel.

Merci de votre collaboration.



Votre participation nous aide à maintenir des informations à jour et à assurer une communication efficace avec l'ensemble des citoyens.

GALA MÉRITAS – POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT

Félicitations à nos élèves du Canton de Westbury!

Le mercredi 5 juin dernier s'est tenu le Gala des mérites scolaires de la polyvalente Louis-Saint-Laurent, un événement qui met en lumière l'engagement, la persévérance et les réussites des élèves.

À cette occasion, plus d'une centaine de jeunes ont reçu des prix et des certificats soulignant leur excellence académique, leurs efforts soutenus dans chacune des matières ainsi que leurs nombreuses qualités personnelles.

Le Conseil municipal du Canton de Westbury tient à adresser ses plus sincères félicitations aux élèves de notre communauté qui se sont distingués lors de ce gala. Votre travail, votre détermination et votre implication sont une source de fierté pour vos familles, votre école et l'ensemble de la municipalité.

Bravo à toutes et à tous pour vos accomplissements! Nous vous souhaitons de poursuivre sur cette belle lancée et vous souhaitons beaucoup de succès dans la poursuite de vos études.

 Élève venant du canton de Westbury
 **Rosélia Forget**
 **Malek Gosselin**
 **Audréane Morin**
 **Koralie Lepitre**
 **Kelly-Ann St-Laurent**
 **Loric Côté St-James**
 Distinction
 *Mérite en français (secondaire 3) et*
 *Mérite en mathématique (secondaire 3)*
 *Excellence en histoire (secondaire 1)*
 *Excellence en mathématique (secondaire 1)*
 *Mérite en mathématique (secondaire 2)*
 *Excellence en arts (secondaire 3)*
 *Mérite en santé globale (secondaire 1)*

 **Félicitations à tous les récipiendaires pour leur excellent travail et leur engagement tout au long de l'année!**

COLLECTE DES GROS REBUTS / 18 SEPTEMBRE 2026

Le ramassage des gros rebuts se fera le **vendredi 18 septembre 2026**. S'il vous plaît, ne pas déposer vos rebuts à l'avance. Veuillez attendre la veille de la collecte avant de les déposer en bordure de la route. Ne pas oublier que la grande partie de vos déchets peuvent déjà être apportés à l'écocentre.

N'oubliez pas que vous pouvez vous rendre à l'écocentre pour que vos objets récupérables ne soient pas enfouis au site d'enfouissement.

Voici la liste exhaustive de ce qui pourra être ramassé et ce qui ne sera pas ramassé :

DÉCHETS QUI SONT ACCEPTÉS

- Meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.)
- Meubles, accessoires de jardins, balançoire démontée
- Cuisinière, laveuse, sècheuse
- Matelas
- Bain, douche (sans vitre), évier, lavabos, toilette
- Tapis et couvre-planchers (roulé et coupé maximum 4 pieds)

DÉCHETS QUI SONT REFUSÉS

- Pneus
- Matériel informatique et électronique
- Matériaux et débris de construction incluant portes et fenêtres
- Matières dangereuses (peintures, solvants, huiles, etc.)
- Asphalte, bardeaux d'asphalte, béton, pierre, briques, sable, gravier, terre
- Ordures ménagères
- Réfrigérateur, congélateur, climatiseur
- Pièce de véhicules automobiles
- Branches, clôture et rouleaux de broche
- Plastiques agricoles

SERVICE DE TRANSPORT DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS***Saviez-vous que...?***

Le Service de transport du Haut-Saint-François offre bien plus que le transport collectif!

Que vous organisiez un événement, une sortie de groupe ou une activité d'entreprise, des solutions de transport adaptées sont offertes pour répondre à vos besoins.

Le Service de transport du Haut-Saint-François propose notamment :

- Des navettes pour les événements grand public afin de faciliter les déplacements, réduire la congestion et améliorer l'accessibilité ;
- Un service de transport pour les sorties scolaires, communautaires, récréatives et les groupes de toutes tailles ;
- Des minibus pour les activités et événements d'entreprise ;
- Des autobus adaptés pour les personnes à mobilité réduite, favorisant un transport inclusif, sécuritaire et confortable ;
- Des solutions de transport personnalisées selon vos projets et vos besoins*.

Pour obtenir plus d'information ou discuter de votre projet, communiquez avec le Service de transport du Haut-Saint-François au 819 832-2711 ou par courriel à info@transporthsf.com.



MISE À JOUR DES INFORMATIONS SUR LES BACS DE RÉCUPÉRATION ET DE COMPOST (RAPPEL)

Avis aux citoyens – Lettre envoyée en juillet pour la mise à jour des informations sur les bacs de matières résiduelles

À compter de 2027, la tarification des matières résiduelles sera présentée différemment sur votre compte de taxes municipales. Les services de collecte des déchets, du compost et de la récupération seront désormais facturés séparément.

Afin d'assurer l'exactitude de cette facturation, le Canton de Westbury doit mettre à jour les informations concernant les bacs de compost et de récupération associés à chaque propriété. Plusieurs citoyens nous ont déjà contacté mais si cela n'a pas encore été fait, svp veuillez nous contacter.

Vous devez communiquer avec la municipalité avant le 1er septembre 2026 si votre propriété possède :

- plus d'un bac de compost et/ou de récupération ;
- aucun bac de compost et/ou de récupération.

 **Téléphone : 819-560-8450, poste 1**

À défaut de recevoir votre information avant le 1er septembre 2026, nous considérerons que votre propriété est desservie par un (1) bac de compost et un (1) bac de récupération.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Sécurité civile

ENTREPOSAGE ET TRANSPORT DES BOUTEILLES DE PROPANE

Entreposage

Assurez-vous que vos bouteilles de propane soient :

- à l'extérieur en toute saison. Seules les bouteilles à remplissage unique d'une capacité d'une livre de propane ou de butane, par exemple les cartouches de réchaud de camping, peuvent être entreposées à l'intérieur (jusqu'à 3 bouteilles). On juge qu'une bouteille de propane est entreposée quand elle n'est pas raccordée à un appareil ;
- en position verticale et à l'abri des chocs ;
- dans un lieu dont la température est inférieure à 50 °C, loin d'une flamme nue ou de toute autre source d'allumage, près d'un appareil de chauffage ou des aires destinées à la consommation du tabac ou au vapotage.

Transport

Assurez-vous que :

- les bouteilles de propane sont maintenues debout ;
- les robinets des bouteilles sont bien fermés.

TRAVAUX ESTIVAUX : ÊTES-VOUS EN RÈGLE?

C'est l'été! Plusieurs citoyens entreprennent des travaux sur leur propriété : construction de patio, installation de piscine, agrandissement, remise ou rénovation extérieure. Avant de débiter vos projets, il est essentiel de vérifier si un permis municipal est requis.

Plusieurs types de travaux doivent obligatoirement faire l'objet d'une autorisation.

Cette démarche permet de s'assurer que les constructions respectent les normes en vigueur, notamment en matière de sécurité, de zonage et de protection de l'environnement.

Quels travaux nécessitent généralement un permis ?

- Construction, démolition ou agrandissement d'un bâtiment (garage, remise, maison) ;
- Installation ou modification d'un patio, balcon ou galerie ;
- Mise en place ou remplacement d'une piscine ou d'un spa ;
- Travaux touchant la structure du bâtiment ;
- Rénovation.

Entreprendre des travaux sans permis peut entraîner des conséquences importantes : amendes, obligation de modifier ou même de démolir les installations non conformes.

Un réflexe simple : informez-vous avant d'agir!

Communiquer avec le service d'urbanisme ou l'inspecteur en bâtiment de la municipalité (Firme Urbatek) permet d'obtenir rapidement l'information nécessaire et d'éviter des complications. Il est également recommandé de prévoir un délai de 30 jours pour l'émission du permis avant le début des travaux.

La collaboration des citoyens est essentielle pour assurer un développement harmonieux du territoire et préserver la qualité de vie de tous.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Firme Urbatek au 819-993-3244 ou par courriel à municipalite@urbatek.ca.

PÉTARDS ET FEUX PYROTECHNIQUES

Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre l'usage de pétards ou de feux d'artifice sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du Directeur du service d'incendie.

Veuillez contacter la régie des incendies intermunicipale au numéro de téléphone (819) 832-2442 ou par courriel à capitainegr@rirea.ca.

PERMIS DE FEU

Vous devez obtenir un PERMIS AVANT DE FAIRE UN FEU.

Veuillez contacter la régie des incendies intermunicipale au numéro de téléphone (819) 832-2442 ou par courriel à capitainegr@rirea.ca.

***La régie des incendies intermunicipale émet les permis de feu les vendredis.

CALENDRIER DES COLLECTES AOÛT À NOVEMBRE 2026

AOÛT 2026						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7  	8
9	10	11	12	13	14  	15
16	17	18	19	20	21  	22
23 30	24 31	25	26	27	28  	29

SEPTEMBRE 2026						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4  	5
6	7	8	9	10	11  	12
13	14	15	16	17	18   	19
20	21	22	23	24	25  	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 2026						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2  	3
4	5	6	7	8	9  	10
11	12	13	14	15	16  	17
18	19	20	21	22	23 	24
25	26	27	28	29	30 	31

NOVEMBRE 2026						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6 	7
8	9	10	11	12	13 	14
15	16	17	18	19	20 	21
22	23	24	25	26	27 	28
29	30					

RECYCLAGE



COMPOST



DÉCHETS



GROS REBUTS

Dates restantes pour les collectes des plastiques agricoles 2026

21 août – 18 septembre – 16 octobre – 13 novembre – 11 décembre

****Inscription obligatoire**